

# PROGRAMME

## Ingénieur de Spécialité

### Mécanique et mécatronique

#### Conception de produits mécatroniques

### Campus de Saint-Étienne



#### DEVENIR INGÉNIEUR PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE OU DE LA FORMATION CONTINUE

Devenir ingénieur de spécialité, c'est faire le choix d'une **formation en alternance**. C'est également **développer ses compétences scientifiques et technologiques au cœur des entreprises**, donc en prise directe avec les préoccupations industrielles du moment. Faire le choix d'Arts et Métiers en partenariat avec l'ISTP, c'est choisir un environnement pédagogique de premier plan. L'ensemble vous garantissant la **meilleure employabilité** en tant qu'ingénieur.

**Le campus de Saint-Étienne vous propose une formation visant à former des cadres de haut niveau capables de piloter des projets complexes orientés vers la conception de produits et équipements mécaniques et mécatroniques.** La formation est donc ouverte à l'ensemble des secteurs industriels : transport, santé, agro-alimentaire, énergie, etc. Elle s'inscrit totalement dans la perspective de l'**Industrie 4.0**. La formation dure 3 ans et comporte des modules scientifiques, technologiques ou encore managériaux. Elle comporte, comme toutes les formations d'ingénieur, une mobilité internationale pour vous préparer à votre carrière d'ingénieur.

#### POINTS FORTS

- Un diplôme d'ingénieur Arts et Métiers spécialité Mécanique et mécatronique, en partenariat avec l'ISTP
- Un environnement pédagogique industriel, technologique et numérique de haut niveau
- Une période école par an se déroule sur le campus Arts et Métiers de Cluny
- Une formation rémunérée sur l'ensemble de sa durée
- Un accompagnement personnalisé par l'école et par l'entreprise
- Une excellente intégration professionnelle
- Une vie associative dynamique

#### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS ou d'une L3 ou être issu(e) d'une classe préparatoire (CPGE, CUPGE, ATS)
- Être admis(e) par le jury après étude du dossier de candidature et entretien
- Pour un parcours en apprentissage :
  - Satisfaire aux conditions d'accès à un contrat d'apprentissage
  - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le délai impartie
- Pour un parcours en formation continue :
  - Disposer de l'accord de votre employeur pour votre implication dans la formation d'ingénieur et sa prise en charge

#### CANDIDATURE

Dépôt d'un dossier de candidature dématérialisé entre mi-février et mi-avril avant la rentrée visée.

Évaluation, sélection des candidats et aide à la recherche d'entreprises partenaires de mars à juillet avant la rentrée visée.



Candidatez sur RDV  
sur notre site web :  
<https://inscription.istp-france.com>

# FORMATION

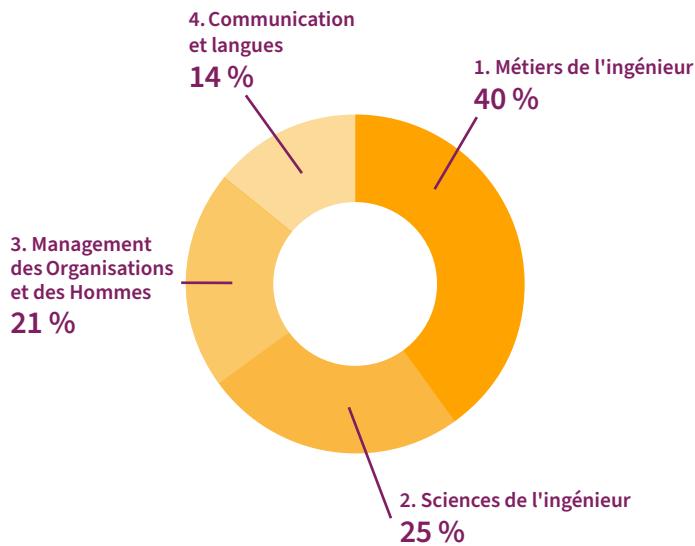
## Contenu

40% à l'école et 60% en entreprise

(temps en entreprise croissant au cours des études)



### Répartition horaire des domaines de formation



### 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année

Mise à niveau et montée progressive en compétences et par semestre.

#### 1. Métiers de l'ingénieur

Expression du besoin, spécifications et exigences, systèmes mécaniques, systèmes de mesure et d'actionnement, intégration, mise au point, installation et maintenance.

#### 2. Sciences de l'ingénieur

Mathématiques-informatique, méthodes et outils pour la mécanique, méthodes et outils pour le contrôle commande, physique pour l'ingénieur.

#### 3. Management des Organisations et des Hommes

Méthodologie managériale, méthodologie de gestion d'entreprise.

#### 4. Communication et langues

Communication interculturelle, méthodologie relationnelle, langue vivante.e.

### 3<sup>e</sup> année

Consolidation des acquis par le projet de fin d'études et des projets interdisciplinaires.

Exposition internationale **obligatoire** en entreprise (12 semaines min.) et initiation à la recherche

- **100 %** d'insertion professionnelle dans l'industrie
- **36 apprentis par promotion**
- **95 %** des apprentis obtiennent leur diplôme

En partenariat avec :



## INSERTION PROFESSIONNELLE

Un large éventail de secteurs d'activité est ouvert : transports, aéronautique, médical, défense, énergie, automobile, travaux publics, instrumentation, sécurité, etc.

Les ingénieurs spécialisés en mécanique et mécatronique sont destinés à devenir ingénieurs en conception de systèmes mécatroniques, ingénieurs en robotique, ingénieurs en systèmes industriels ou ingénieurs en charge d'amélioration continue.

Les élèves diplômés peuvent poursuivre leurs études en MBA ou Mastère Spécialisé®.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, la scolarité est gratuite et rémunérée. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Lieu de formation : Campus Arts et Métiers de Cluny et ISTP Saint-Étienne

### Contacts

Benoit BREGERE

Tél : 06 35 10 86 16

E-mail : [bbregere@istp-france.com](mailto:bbregere@istp-france.com)

Michel Balouzet

Tél : 06 09 56 20 97

E-Mail : [mbalouzet@istp-france.com](mailto:mbalouzet@istp-france.com)

Plus d'informations  
sur notre site  
[www.artsetmetiers.fr](http://www.artsetmetiers.fr)

